

# LA GESTION ET LA REGULATION DES CONFLITS EN AFRIQUE : L'EXPERIENCE DU NIGER DE 1990 A 2010

**ALAKARBO Hassimou**

*Institut de Recherches en Sciences Humaines-IRSH*

*Université Abdou Moumouni de Niamey*

*hassymyala@yahoo.com*

## **Résumé**

*Aussitôt l'indépendance accue, les Etats africains entrent dans un cercle infernal des conflits avec un lourd tribut. Le Niger, un pays de l'Afrique occidentale, ne constitue pas l'exception. Le but de ce travail est d'analyser l'expérience nigérienne en matière de gestion et de régulation des conflits afin de servir de leçon aux autres pays africains. Il s'agit là d'une expérience inédite bâtie avec des instruments originaux et qui se particularise des autres expériences africaines. Sans doute, parce qu'elle permet de trouver les voies et moyens pour passer de l'alerte rapide à l'action précoce en mettant en cohérence les actions de prévention, de régulation, de médiation, de sécurité et de développement. La méthodologie adaptée dans le cadre de ce travail privilégie une approche historique basée sur l'utilisation des données issues de la recherche documentaire et des données de l'internet. Le traitement et l'exploitation de ces données permettent de réaliser un travail structuré en trois parties : l'analyse de l'environnement sociopolitique et économique du Niger post-conférence nationale, la nécessité de la mise en place d'une nouvelle expérience en matière de gestion des conflits et l'analyse des facteurs de blocage dans la gestion des crises entre 1990 et 2010.*

**Mots clés :** *conflit, expérience, gestion, prévention, régulation*

## **Abstract**

*As soon as independence begins, African states enter a vicious circle of conflicts with a heavy price. Niger, a country in West Africa, is not the exception. The aim of this work is to analyze the Nigerien experience in conflict management and regulation in order to serve as a lesson to other African countries. This is a unique experience built with original instruments and which stands out from other African experiences. No doubt, because it makes it possible to find ways and means to move from rapid alert to early action by bringing prevention, regulation, mediation, security and development actions into coherence. The methodology adapted as part of this work favors a historical approach based on the use of data from documentary research and internet data. The processing and exploitation of this data makes it possible to carry out work structured in three parts : the analysis of the socio-political and economic environment of Niger post-national conference, the need to set up a new experience in terms of conflict management and analysis of blocking factors in crisis management between 1990 and 2010.*

**Keywords:** *conflict, experience, management, prevention, regulation*

## Introduction

Un conflit est la conséquence naturelle des différences d'opinions. De ce point de vue, un monde sans conflit n'est ni envisageable ni souhaitable. Le défi consiste seulement à canaliser ces positions divergentes et à formuler une réponse acceptable pour tout un chacun. En Afrique, aussitôt l'indépendance accuse, presque tous les Etats entrent dans un cercle infernal des conflits avec un lourd tribut : pertes massives en vies humaines, vagues de réfugiés, populations déplacées, criminalité urbaine, etc. Les études réalisées sur ce sujet révèlent que le déclassement du continent comme enjeu politique et idéologique suite à la fin de la guerre froide, le découpage artificiel des frontières par les colonisateurs, la désagrégation des Etats nouvellement indépendants, l'émergence d'un nouveau bloc offensif sont entre autres les causes de ces conflits dont la plupart est liée à l'exclusion et à la faiblesse des opportunités de développement économique (Emmanuel, 2001-2 : 227). Au Niger, la période d'entre 1990 et 2010 a été cruciale dans l'histoire du pays. Elle a été marquée par d'importants changements politiques, sociaux et économiques qui ont facilité la création d'un environnement favorable à l'émergence de conflits. Ces rivalités ont surtout été exacerbées par des facteurs tels que les disparités socio-économiques, les luttes pour la conquête du pouvoir d'Etat et la compétition pour le contrôle des ressources naturelles. Ces tensions ont souvent pris une dimension régionale, avec des implications pour la stabilité non seulement à l'intérieur des frontières du Niger, mais aussi dans la sous-région ouest-africaine. La gestion et la régulation des conflits pendant cette période ont donc été des enjeux cruciaux pour la consolidation de la paix et le développement pour un pays sous développé comme le Niger. C'est dans ce contexte d'agitation permanente que le pays se dote de puissants instruments qui jouent un rôle important dans la gestion et la régulation des conflits : il s'agit principalement de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP). Ces instruments neufs, qu'aucun pays africain ne possédait jusqu'alors, visent à maintenir la paix et la cohésion nationale. L'objectif de ce travail est d'analyser l'expérience nigérienne en matière de gestion et de régulation des conflits afin de servir de leçon aux autres pays africains qui n'ont pas encore compris que la paix et la sécurité ne peuvent être imposées de l'extérieur. La littérature sur la gestion des

conflits au Niger est fortunée. Mais les documents à caractère scientifique sur la question de nouveaux instruments mis en place par l'Etat pour réguler les conflits naissants sont rares. La plupart des informations relatives à ce sujet proviennent des données des entretiens et des interviews accordés par les responsables de ces institutions. Ces entretiens, qui sont le plus souvent postés sur l'internet, font ressortir le processus de la création, le mode de fonctionnement et les forces et faiblesses de ces différentes structures en examen. Cependant, des auteurs comme Emmanuel Ela (2001-2), Mohamed Ewanghaye Didane (2021) ont réalisé des études intéressantes sur le sujet. Il ressort de l'analyse de leurs travaux que la problématique de la gestion des conflits a toujours été une des principales préoccupations des différents gouvernements qui se sont succédés entre 1990 et 2010. En effet, durant cette période, le pays a été secoué par une série de mouvements sociaux et politiques, y compris des manifestations contre le régime en place ; les revendications liées à la gouvernance, aux droits de l'homme et à la gestion des ressources naturelles. Ce climat d'agitation pérennante s'est progressivement dégradé jusqu'en 2010. Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur les principaux défis rencontrés par le Niger dans la gestion et la régulation des conflits entre 1990 et 2010. Quelles leçons peuvent être tirées de cette expérience pour l'avenir de la stabilité et de la paix en Afrique ? Malgré les efforts déployés par le Niger pour gérer et réguler les conflits entre 1990 et 2010, des limitations structurelles et contextuelles ont entravé l'efficacité des mécanismes institutionnels et des politiques mises en place, compromettant ainsi la stabilité et la résolution durable des conflits dans le pays. La mise en place d'un certain nombre de mécanismes caractérisée par une combinaison de stratégies gouvernementales, d'initiatives de la société civile et d'interventions internationales explique l'accalmie observée à partir de 2011. La nouvelle expérience nigérienne, malgré les difficultés rencontrées dans sa mise en application, a permis au pays et au-delà, à toute l'Afrique de trouver les voies et moyens pour passer de l'alerte rapide à l'action précoce en mettant en cohérence les actions de prévention, de médiation, de sécurité et de développement. La méthodologie adoptée dans le cadre de ce travail privilégie l'approche historique basée sur la collecte, le traitement et l'exploitation des données. La collecte des données s'est faite grâce à la recherche documentaire et à la consultation des sources électroniques. Elle s'est aussi effectuée au moyen des entretiens individuels et collectifs

réalisés avec certaines personnes ressources. Ces entretiens ont permis de recueillir des informations concernant le rôle de ces institutions dans la gestion des conflits au Niger de même que les défis à relever pour rendre cette action beaucoup plus dynamique. La technique utilisée dans le cadre du traitement de toutes les données rassemblées, a consisté à les confronter et à les critiquer avant de procéder à leur analyse. Elle a permis la réalisation d'un travail structuré en trois points : l'analyse de l'environnement sociopolitique et économique du Niger post-conférence nationale, la nécessité de la mise en place d'une nouvelle expérience en matière de gestion des conflits au Niger et l'analyse des facteurs de blocage dans la gestion des conflits au Niger entre 1990 et 2010.

## **I. Le contexte sociopolitique et économique du Niger post-conférence nationale**

Au Niger, au lendemain de la conférence nationale tenue en 1991, alors que le pays vit au rythme d'acquiescement, la situation sociopolitique et économique du pays se dégrade brusquement. Et pourtant, l'espoir était permis surtout avec la mise en application de la nouvelle loi fondamentale du pays qui consacre un régime semi présidentiel jugé plus approprié pour le respect des principes démocratiques que le régime présidentiel. Après quelques années d'expérimentation, le pays, par la faute des acteurs qui sont sensés mettre en application ce nouveau système politique, se retrouve dans une situation inappropriée pour son développement économique et social (Zakari, 2016 : 4). Tous les secteurs étaient au point rouge. L'Etat dans son fonctionnement a subi un sérieux revers du fait d'une classe politique peu soucieuse de la défense de l'intérêt général, du sens du service public, du strict respect des règles administratives. La conséquence de cette situation est l'affaiblissement de l'Etat qui crée une ambiance générale peu rassurante avec des grèves incessantes particulièrement dans le secteur de l'enseignement. L'injustice sociale, la pauvreté, la précarité, le chômage des jeunes et l'insécurité s'accroissent régulièrement, avec en sus le réveil des irrédentismes et des particularismes (Zakari, 2016 : 4). Cet épisode sombre de l'histoire sociopolitique du Niger post-conférence nationale est caractérisé par deux faits majeurs : la rébellion armée qui sévissait dans le nord et l'est du pays et la crise politique et économique qui secouait le pays pendant plus d'une décennie.

### ***1.1. L'état de la situation sécuritaire du Niger post-conférence nationale***

Au lendemain de la conférence nationale, le Niger se retrouva face à un ensemble complexe de défis sécuritaires qui ont profondément marqué l'évolution du pays surtout avec le déclenchement officiel en octobre 1991 d'une rébellion armée contre le pouvoir central de Niamey. Cette insurrection trouve son fondement historique dans les événements de Kidal au Mali. En effet, en 1963, les autorités maliennes répriment dans le sang une insurrection touarègue née dans la région de Kidal. Il est difficile, à l'heure actuelle, de déterminer le degré de la répercussion politique de cette action sur les Touaregs nigériens. Cependant, il est certain que l'échec de ce soulèvement a mis à jour les difficultés politiques dans lesquelles se trouvaient les indépendantistes Touaregs. Désormais, avec la territorialisation du conflit, une reconfiguration des populations touarègues voit le jour surtout avec la création de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS). Cette nouvelle configuration entraîna, à partir de 1970, une différenciation des populations touarègues en Touaregs nigériens, maliens et algériens plutôt qu'en fédérations et confédérations ; ce qui a précipité la naissance dans cette population d'une nouvelle identité qui se superpose à celle qui définissait jusque-là les relations politiques entre Touaregs (Frédéric, 2011 : 163). Les années 1970 et 1980 ont aussi affecté structurellement les Touaregs nigériens particulièrement les nomades. Durant cette période, en effet, le Nord du pays a été victime d'une série de sécheresses successives (1973, 1977 et 1984) qui ont entraîné un exode massif des Touaregs vers les pays périphériques du Niger (Algérie, Côte d'Ivoire, Ghana, Libye et Nigéria) où les activités économiques sont encore soutenues (Frédéric, 2011 : 164). Ce déplacement de populations touarègues qui se repose, en grande partie, sur l'absence de perspectives économiques dans le pays est, selon Emmanuel Grégoire (1997) cité par Deycard Frédéric (2011 : 164) lié à plusieurs facteurs dont les plus importants sont : 1) la disparition des animaux qui représentaient un levier de sécurité important pour les nomades éleveurs ; 2) le développement d'industries d'extraction dans les zones sahariennes hors du Niger sur des territoires accueillant des populations touarègues ; 3) les affinités politiques et culturelles développées par la Libye avec les nomades sahariens et notamment avec les Touaregs ; 4) le

sous-développement chronique du Niger, en particulier dans le Nord, et l'absence de perspectives d'emploi dans l'industrie embryonnaire de l'uranium ; 5) le faible niveau d'éducation qui repousse les Touaregs hors de la fonction publique, principale source d'emplois, etc.

La mort du Président Seyni Kountché en novembre 1987 accélère la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays. Son successeur, le Général Ali Saïbou, oppose bonhomie et flexibilité. Cette volonté de répondre aux attentes du peuple nigérien s'illustre immédiatement avec la libération des prisonniers politiques, la démobilisation du mouvement armé qui se trouvait en Libye et le retour des opposants politiques exilés dans des pays du Maghreb (Elodie, 2015 : 3-4). La démarche d'Ali Saïbou, qui consistait à décrier le climat sociopolitique longtemps réduit, a reçu le soutien de la communauté internationale. Cependant, cette démarche, bien qu'elle soit salutaire, a été parsemée, dans sa mise en œuvre, par des impairs de la part des Etats (Algérie, Libye, Niger et Mali). En effet, le cantonnement des retournés en périphérie de leurs villes, villages et campements, en leur interdisant l'accès a provoqué des soulèvements dont celui de mai 1990 à Tchintabaraden au Niger (Ewanghaye, 2021 : 3). Ce soulèvement qui se transforme vite en rébellion armée sera conduit par Rhissa Ag Boula et Mano Dayak qui créent le Front de Libération de l'Air et de l'Azawak (FLAA). Avec la détérioration progressive de la situation, le mouvement se radicalise et devient de plus en plus offensif. Au total, au cours de l'année 1990, quatre attaques armées ont été perpétrées par de jeunes touaregs munis d'armes lourdes et légères. Il s'agit de l'attaque du 14 mars 1990 à Aderbissanat, celle du 21 avril 1990 à Toufaminir, celle du 3 mai 1990 dans la zone de l'Azawak et celle du 6 mai 1990 à Tchintabaradène (Jackou, 2021 : 76-77). Mais à partir de 1993, pour des intérêts tribaux et géographiques, le FLAA s'éclate en trois mouvements : le Front de Libération de Temoust (FLT), l'Armée Révolutionnaire de Libération du Nord-Niger (ARLNN) et le Front de Libération de l'Air (FLA). En 1994, le Front Populaire de Libération du Sahara (FPLS) voit le jour. Entre 1994 et 1995, l'ARLNN éclate en quatre fronts : l'Armée Populaire de Libération du Nord (APLN), le Front des Forces de Libération (FFL), le Front d'Action Révolutionnaire (FAR) et le Mouvement Révolutionnaire de Libération du Nord-Niger (MRLNN) (Jackou, 2021 : 83-105). A partir de 1995, la plupart de ces fronts se réorganisent et créent deux unions à savoir : l'Organisation de la Résistance Armée (ORA) conduite par Rhissa Ag

Boula et la Coordination de la Résistance Armée (CRA) conduite par Mano Dayak. Cependant, des groupes comme l'Union des Forces de la Résistance Armée (UFRA) dirigée par Mohamed Anacko, les Forces Armées Révolutionnaires du Sahara (FARS), un groupe principalement composé de combattants toubou et le Front Démocratique du Renouveau (FDR), implanté dans la région du Kawar évoluaient de façon autonome jusqu'à la signature des accords de paix. En moins de cinq ans, la partie septentrionale et orientale du pays se transforment en un vaste champ de bataille entre les groupes rebelles et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du pays. Mais très tôt, des négociations avec l'aide des partenaires ont été ouvertes. Ces pourparlers ont débouché sur la signature d'un accord de paix le 24 avril 1995. Après le long et difficile processus de paix du milieu des années 1990, alors que le pays se croyait être entré dans une période de stabilité politique, une nouvelle rébellion s'éclate avec l'attaque surprise par un groupe armé de deux postes de l'armée nigérienne à Iferouane le 8 février 2007. L'attaque qui a fait trois morts a été revendiquée par le Mouvement des Nigériens pour la Justice (MNJ), un groupe nouveau qui s'appuie sur des réseaux de l'ancienne rébellion et sur des sympathisants qui lui donnent une visibilité médiatique (Frédéric, 2007 : 127-128). Avec ce nouvel épisode, la situation sécuritaire du pays se fragilise davantage entraînant ainsi une exacerbation des crises politiques et économiques déjà tendues dans le pays.

### ***1.2. L'environnement politique et économique du Niger au lendemain de la conférence nationale***

Le gouvernement de transition de 1991-1993 dirigé par Cheffou Amadou laissa le Niger dans une situation économique très difficile comme le révèle l'état des finances du pays en 1993. En effet, à cette date, les recettes fiscales du Niger atteignaient difficilement 43 milliards de francs CFA alors que les dépenses courantes s'élevaient à 76,5 milliards (Grégoire, 1995 : 44). En dehors de cet important déficit budgétaire, l'Etat avait accumulé plus de 85 milliards d'arriérés dont 12 milliards représentaient quatre mois de salaires impayés à ses fonctionnaires. Seules les échéances dues aux institutions internationales étaient honorées, les dépenses de fonctionnement et d'investissement étant réduites au minimum. L'Etat n'arrivait plus à assurer ses dépenses de souveraineté qui s'étaient accrues avec les nouvelles institutions nées de

l'avènement de la démocratie. Pire, les institutions financières et les bailleurs de fonds avaient suspendu leur soutien financier qu'ils conditionnaient à la signature d'un nouveau programme d'ajustement structurel (Elodie, 2015 : 154). C'est dans cette atmosphère socio-économique sombre que le pays renoue avec la démocratie. En 1993, à la faveur de cette situation ambiguë, une coalition des partis politiques arrive au pouvoir avec Mahamane Ousmane de la Convention Démocratique et Sociale (CDS-Rahama) comme Président de la République, Moumouni Adamou Zarmakoye de l'Alliance Nigérienne pour la Démocratie et le Progrès (ANDP-Zaman Lahiya) et Mahamadou Issoufou du Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS-Tarayya) comme respectivement Président de l'Assemblée nationale et Premier Ministre, chef du Gouvernement. Le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD-Nassara), ancien parti-Etat, était resté à l'opposition. Depuis lors, la situation sociopolitique du pays n'a cessé de se dégrader en créant ainsi une instabilité politique et institutionnelle assez particulière. En effet, en dix-sept ans d'exercice « démocratique » le Niger a connu trois coups d'Etats militaires (1996, 1999 et 2010) suivis de régimes transitoires ; cinq Républiques (1992, 1996, 1999, 2009 et 2010) ; vingt-cinq gouvernements; de nombreux partis politiques qui créent parfois des alliances qui se transforment le plus souvent en de fronts de lutte politique.

Comme on le constate, en moins de deux décennies d'exercice « démocratique », la situation sociopolitique et économique du Niger s'est considérablement dégradée avec le déclenchement de plusieurs crises dans le pays. Il faudrait donc trouver des moyens efficaces et appropriés pour faire face à cette nouvelle et inquiétante situation.

## **2. Les initiatives et les actions entreprises dans le cadre de la gestion des conflits au Niger**

La préoccupante situation sociopolitique et économique qu'a connue le Niger au lendemain de la conférence nationale, a amené le pouvoir central à s'investir pleinement dans la recherche des voies et moyens visant à garantir la paix et la sécurité. C'est ainsi que deux instruments neufs ont été créés. Il s'agit de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et du Conseil National de Dialogue Politique (CNDP). La mise en place de ces mécanismes institutionnels dédiés à la gestion des



crises a été une réponse significative aux nombreux défis rencontrés par le pays. Ces instruments qui se veulent politiques et sociaux visent, d'une part à formaliser et à professionnaliser les processus de gestion des conflits et d'autre part à renforcer la résilience nationale, à anticiper les crises potentielles, et à répondre de manière coordonnée et efficace lorsque celles-ci surviennent. Fruit d'une large concertation, ces mécanismes institutionnels sont une création originale qui n'existe nulle part en Afrique et qui ont fait leurs preuves dans le cadre de la gestion et de la régulation des conflits armés et politiques au Niger.

### ***2.1. La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, un précieux outil pour la gestion des conflits armés au Niger***

La persistance des conflits armés dans le nord et l'est du pays a obligé les autorités de la 3<sup>e</sup> République à s'impliquer davantage dans la recherche des stratégies susceptibles de promouvoir la paix et la sécurité dans le pays. C'est ainsi qu'est née la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), un mécanisme institutionnel dédié à la gestion des crises sécuritaires dans le pays. Le processus de la mise en place de cet instrument a débuté en 1994 dans le cadre des pourparlers entre l'Etat du Niger et les groupes rebelles. Ainsi, pour suivre l'application et la mise en œuvre des protocoles d'accords qui ont été signés, un comité paritaire composé de cinq représentants de la rébellion et de cinq représentants du gouvernement a été créé. Ce comité qui servait de structure administrative de suivi a été transformé en administration permanente avec la création par Décret N° 94-007/PRN du 14 janvier 1994 du Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP) (Journal Officiel, 1994 : 69). En 2010, dans le souci de mieux coordonner les interventions de la structure, d'intensifier et de capitaliser les actions en faveur de la consolidation de la paix, le HCRP prend la dénomination de la Haute Autorité à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Démocratie (HARNCD). Le Décret 2011-481/PRN du 4 octobre 2011 transforme la HARNCD en Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). (HACP, 2022 : 29). La HACP est une institution étatique rattachée à la Présidence de la République dont la mission est non seulement de promouvoir la culture de paix et de dialogue permanent entre l'Etat et la rébellion à travers un règlement négocié mais aussi d'entretenir un climat de confiance mutuelle, la tolérance et le respect entre les différentes communautés nigériennes. La HACP est marquée

par l'histoire de sa naissance. Elle intervient principalement dans les zones nomades qui sont traditionnellement considérées comme les foyers de la rébellion. A partir de 2010, pour des raisons de prévention, ces zones « rouges » seront élargies. Désormais, la bande centrale du pays (notamment les départements de Tanout, de Dakoro, de Keita et de Filingué) qui est historiquement considérée comme la zone de contact entre éleveurs et agricultures fera l'objet d'une surveillance particulière. Sous l'influence des événements, la HACP étend aussi son action aux régions de Tillabéry et de Diffa où sévissaient de nombreuses tensions communautaires. Les départements de Kantché (région de Zinder) et de Boboye (région de Dosso) qui connaissent des problèmes liés à la gestion des questions humanitaires et foncières ont aussi été des zones d'intervention de la HACP entre 1990 et 2010. Selon un rapport du PNUD (2014 : 45), ces tensions sont le plus souvent consécutives aux difficultés de cohabitation entre deux ou plusieurs communautés qui ont du mal à développer un sentiment de vivre en commun. Ce rejet de l'autre est constaté notamment entre les Zarma et les Peulhs dans le Boboye, entre les Mohamides et les populations locales dans la région de Diffa et entre les Sonrhäi et les Touaregs dans la commune de Gorouol (département de Téra). Cela traduit, au sein de ces communautés, l'expression d'un faible enracinement de la culture de la paix. Ces tensions trouvent parfois leurs origines tantôt dans des antagonismes anciens (cas du Boboye), tantôt dans le besoin de s'identifier à un terroir (cas du Gorouol) et tantôt dans des rivalités pour l'accès aux ressources naturelles (cas de la région de Diffa).

A partir de 1996, la HACP se dote d'une stratégie basée sur les principes universels de lutte contre le terrorisme insurrectionnel. Ces principes qui s'articulent autour de quatre piliers (militaire, sécuritaire, politique et économique) sont aussi appelés lignes d'opérations (HACP, 2022 : 21-23).

En tant qu'instrument de développement et de la consolidation de la paix, la HACP s'est beaucoup investie dès sa création en 1995 à la gestion des crises sécuritaires à travers la mise en œuvre et le suivi de différentes clauses des accords de paix signés entre le gouvernement de la République du Niger et les rebellions armées. Ces traités concernent les accords de paix du 24 avril 1995, les accords additionnels d'Alger du 4 juin 1998 et les accords de N'Djamena du 21 août 1998 (Chekou koré, 2011 : 103-109). C'est le suivi de ces différents accords qui ont créé les

conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet de la décentralisation au Niger qui s'est véritablement matérialisé par l'organisation des élections locales et régionales en 2004 et en 2011. La HACP a aussi œuvré dans les actions de développement pour la pérennisation des activités de consolidation d'une paix durable à travers notamment la réinsertion socio-économique des ex-combattants et leur intégration dans différents secteurs de l'administration publique. Ainsi, au total, 3 014 ex-combattants ont été intégrés à la fonction publique et 4 050 autres réinsérés dans le circuit socioéconomique (HACP-PNUD, 2013 : 10-11). A cela s'ajoute la réinsertion de 1 200 femmes victimes des conflits, l'instauration d'une culture de paix et la réalisation de plusieurs rencontres intercommunautaires à travers le pays.

## ***2.2. Le Conseil National de Dialogue Politique, une belle initiative de gestion des conflits politiques au Niger***

Le Conseil National de Dialogue Politique (CNDP) est un cadre permanent de prévention, de règlement et de gestion des conflits politiques à travers le dialogue et la concertation entre la classe politique et le gouvernement autour des toutes les questions d'intérêt national. Il a été créé, par Décret N°2003-30/PRN/PM du 30 janvier 2004 pour répondre à une préoccupation nationale émanant de la recommandation issue du forum tenu à Agadez en janvier 2003. En effet, au cours de ces assises, il a été vivement recommandé à l'Etat la mise en place d'un cadre de concertation entre les forces politiques qui peut créer les conditions de stabilité et de consolidation des institutions démocratiques et républicaines. En réalité, cette recommandation est le résultat d'une réflexion qui a débuté en 1998 à l'initiative des Nations Unies qui veulent mettre en place un cadre pour expérimenter un organe qui puisse permettre aux hommes politiques africains de discuter de leurs problèmes à leur niveau, sans recourir à une intervention extérieure. Car, comme il est connu de tous, les conflits politiques sont le socle de tous les conflits en Afrique. Cela sous-entend que la majorité des conflits qui se produisent sur le continent sont fondamentalement liés à des enjeux politiques. Ces derniers concernent la lutte pour le pouvoir, les querelles idéologiques mais aussi les questions de gouvernance et de leadership. Cependant, cette situation varie en fonction des contextes spécifiques et des différents facteurs socio-économiques, historiques et culturels impliqués dans chaque conflit. En posant les jalons de cette initiative en

1998, les Nations Unies optent pour une culture de la prévention plutôt qu'à une culture de la gestion des crises classique qui consiste à un déploiement des forces d'interposition avec des moyens matériels et humains après l'éclatement des conflits. Dans le cadre de cette expérimentation, c'est le Niger qui a été identifié en Afrique de l'ouest et la Tanzanie en Afrique de l'est. Ainsi est né le CNDP, une structure rattachée à la primature dont la mission est de veiller à ce qu'une concertation s'instaure entre les membres notamment à travers la constitution, la charte des partis politiques, le code électoral et la régularité des scrutins, les prérogatives constitutionnelles des institutions, l'accès équitable aux médias d'Etat, les droits de l'opposition, le code d'éthique politique et toute autre question d'intérêt national (Journal Officiel, 2004 : 264). Cette structure, bien qu'elle ne soit pas prévue par la loi fondamentale du pays, constitue un cadre formel de concertations périodiques entre les partis de la majorité et ceux de l'opposition. Elle est présidée par le Premier ministre secondé par deux vice-présidents qui sont le chef de file de l'opposition et celui de la majorité. A ceux-là s'ajoutent les grands témoins constitués des acteurs de la société civile et des personnalités religieuses et coutumières. Tout comme la HACP, le CNDP est un organe de consolidation de la paix dont la principale mission est de prévenir les conflits qui résident autour de la compréhension du processus démocratique. En Afrique en effet, les conflits liés à la compréhension et à la mise en œuvre du processus démocratique sont une réalité permanente et inhérente à la nature même de la démocratie. Cela suppose que les désaccords sur la manière dont la démocratie devrait fonctionner, sur les règles électorales, sur la représentation politique, sur les libertés civiles, ou sur d'autres aspects du système démocratique peuvent générer des tensions et des confrontations. Ces conflits éclatent le plus souvent entre différents acteurs politiques, entre les citoyens et le gouvernement, ou entre divers groupes sociaux au sein d'une société donnée. Cette situation démontre à suffisance que la démocratie, surtout en Afrique, est un processus dynamique et contesté, où les divergences d'opinions et les confrontations sont inévitables et susceptibles de perdurer dans le temps. Le CNDP depuis sa création 2004 est devenu comme une sorte « de régulateur des processus électoraux au Niger ». Il intervient fréquemment pour faciliter les discussions sur les textes qui encadrent les élections tels que la constitution, le code électoral, le code général des collectivités

territoriales, la charte des partis politiques, le statut de l'opposition, etc. C'est un cadre qui donne la possibilité à tous les partis politiques d'exprimer leurs points de vue et leurs positions sur des sujets cruciaux avant que des décisions ne soient prises par les organes gouvernementaux. Cette approche innovante vise à garantir une certaine forme de consultation et de représentation des différentes perspectives politiques dans le processus décisionnel, ce qui est souvent considéré comme un élément essentiel de la démocratie représentative.

Comme on le constate, entre 1990 et 2010 le Niger a mis en place des initiatives et a entrepris des actions qui ont significativement contribué à la gestion des conflits. Les initiatives de dialogue et de médiation menées par la HACP et le CNDP révèlent un tableau complexe, avec des résultats mitigés. En effet, au cours de cette période, ces institutions ont souvent réussi à rassembler des représentants de différentes communautés pour discuter de questions politiques et sociales sensibles, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et la réconciliation. Elles ont aussi contribué à promouvoir une culture de démocratie, de gouvernance participative et de respect des droits de l'homme, encourageant ainsi la participation citoyenne dans les processus politiques. Cependant, malgré ces résultats obtenus, de nombreux défis ont persisté.

## **2. Les défis rencontrés par les initiatives de dialogue et de médiation au Niger entre 1990 et 2010**

Les initiatives de dialogue et de médiation au Niger entre 1990 et 2010 ont été confrontées à plusieurs défis qui ont entravé leur efficacité et leur impact. Ces défis ont rendu ardue, tout au long de cette période, la gestion des conflits au Niger. Cela s'explique en partie par la complexité des enjeux liés à ces questions qui sont, au demeurant, multifactorielles ; car impliquant des tensions ethniques, politiques, socio-économiques et environnementales. La HACP et le CNDP, malgré leurs efforts pour assurer une participation inclusive, ont été bloqués par des limites de représentativité. Cette situation a beaucoup impacté sur leur légitimité et leur capacité à trouver des solutions durables. Les interférences politiques ainsi que le manque des moyens ont aussi été des défis majeurs qui ont compromis l'impartialité de ces institutions en limitant leur capacité à mener à bien et de manière exhaustive leurs missions. Le manque de suivi et de mise en œuvre des différentes recommandations

et accords issus des dialogues et des initiatives de médiation ont aussi été des problèmes qui ont beaucoup réduit l'impact à long terme de ces institutions sur la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

## **Conclusion**

L'étude de la gestion et de la régulation des conflits au Niger entre 1990 et 2010 révèle un paysage complexe où divers facteurs internes et externes ont influencé la dynamique des conflits et les efforts pour les résoudre. Nonobstant les progrès réalisés dans la mise en place d'institutions telles que la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix et le Conseil National de Dialogue Politique, le Niger a continué à faire face à des défis persistants comme les tensions communautaires, les luttes pour le pouvoir politique, les inégalités socio-économiques, ainsi que les pressions démographiques et environnementales. Malgré ces défis, l'expérience du Niger en matière de gestion et de régulation des conflits d'entre 1990 et 2010 souligne l'importance des initiatives de dialogue, de médiation et de réconciliation dans l'administration des conflits. Pour renforcer l'efficacité de ces initiatives à l'avenir, il est essentiel de surmonter ces obstacles et de promouvoir une participation inclusive, une coordination institutionnelle renforcée et une mise en œuvre efficace des recommandations issues du dialogue et de la médiation. Il est aussi nécessaire de raffermir les capacités institutionnelles du pays, de renforcer la coopération régionale, de prévenir les conflits et de promouvoir la médiation, tout en intégrant une perspective de genre dans toutes les initiatives. Ces recommandations offrent un cadre pour une approche holistique et durable de la gestion des conflits au Niger et au-delà dans toute l'Afrique.

## **Bibliographie**

**Amadou Tankona** (1996), « Conflit autour des règles normatives de la cohabitation au Niger : éléments d'analyse juridique d'une crise politique (1995-1996) », in *Polis/R C S P/CPJR*, Vol 2.

**Apard Elodie** (2015), « Les modalités de la transition démocratique au Niger : l'expérience de la conférence nationale », in *Pouvoirs anciens, pouvoirs modernes de l'Afrique d'aujourd'hui*, Presses Universitaire de Rennes.

**Chekou Kore Lawel** (2011), *La Rébellion Touareg au Niger : Raisons de persistance et tentative de solutions*, Paris, L'Harmattan.

**Deycard Frédéric** (2007), « Le Niger entre deux feux. La nouvelle rébellion touarègue face à Niamey », in *Revue Politique africaine*, n° 108.

**Deycard Frédéric** (2011), *Les rébellions touarègues au Niger : combattants, mobilisations et culture politique*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux.

**Emmanuel Ela** (2001-2), « Les mécanismes de prévention des conflits en Afrique centrale », in *Revue-Guerres-Mondiales-et-Conflits-Contemporains*, n° 202-203.

**Ewanghaye Didane Mohamed** (2021), « Les grandes étapes du processus de paix au Niger pour mieux comprendre le DDR (Démobilisation, Désarmement et Réinsertion) et l'approche de stabilisation », manuscrit non édité.

**Hacp-Pnud** (2013), « Mise en œuvre du programme prioritaire de renforcement des capacités pour la prévention et la gestion des crises : étude des cas de N'guigmi et de N'gourti dans la région de Diffa », Rapport d'étude.

**Hacp** (2022), « Stabiliser les zones de conflit : capitalisation de l'expérience de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix 1994-2020 », Rapport d'étude.

**Grégoire Emmanuel** (1995), « Cohabitation au Niger », in *Afrique contemporaine*, n° 175, 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Grégoire Emmanuel** (2010), *Touaregs du Niger. Le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, nouvelle édition.

**Jackou Sanoussi Tambari** (2021), *Résistances, révoltes et rébellions*, Niamey, NIN.

**Journal officiel de la République du Niger**, n° 3 du 1<sup>er</sup> février 1994.

**Journal officiel de la République du Niger**, n° 7 du 1<sup>er</sup> avril 2004.

**Pnud** (2014), « Analyse des facteurs des conflits au Niger », Rapport d'étude.

**Zakari Maikoréma** (2016), *L'expérience démocratique à la nigérienne (1990-2016) : Ma part de vérité*, Edition Gashingo.